



ALCOOL PUIS RECIDIVE STUPEFIANT

Par **BRAMA**, le **21/05/2010** à **22:55**

Bonjour,

Mon fils a été arrêté en 1.2010 pour alcoolémie & accident sans victime. Il a été condamné à 6 mois de suspension de permis, 6 points de retrait, 2 mois d'emprisonnement avec sursis & une amende.

En mai lors d'un contrôle routier, test salivaire positif au HTC & 1g sur lui prise de sang et retrait permis 72h. Lors du rapport des gendarmes taux élevé HTC mais je ne sais pas combien et récidive.

Il passe au tribunal en août que va-t-il avoir comme condamnation ?

Merci de votre réponse.

Par **razor2**, le **22/05/2010** à **09:55**

Si il a été condamné en janvier à 6 mois de suspension, comment a t'il fait pour se refaire contrôler en mai, 5 mois plus tard?

Ensuite, ce n'est pas le même délit, donc pas de récidive. Par contre, le juge risque de ne pas apprécier son "cas", et ses "antécédents", ce qui risque de lui apporter une sanction assez lourde quand même...

Par **BRAMA**, le **22/05/2010** à **18:26**

Bonjour Razor2

un simple contrôle routier avec détection THC il n'a pas eu de chance.

Sur le rapport, il est précisé récidive du 7 janvier.

J'espère qu'il n'aura pas de prison car 2 mois de sursis au premier.